

Rémy Malgouyres,
Professeur des Universités,
Université Clermont Auvergne,
LIMOS, UMR 6158 CNRS
IUT, département Informatique,

63170 Aubière cedex

✉ Remy.Malgouyres@uca.fr

Le mardi 13 février 2018

Monsieur Emmanuel Macron,
Président de la République,

Copie à Monsieur Édouard Philippe,
Premier Ministre,

Copie à Madame Frédérique Vidal,
Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche, et de l'Innovation,

Copie à Mesdames, Messieurs les
Président et Vice-Président(e)s de
l'Office Parlementaire d'Évaluation des
choix Scientifiques et Technologiques

**Objet : Transparence des Décisions, Confiance dans les Institutions,
et Efficacité de la Mise en Œuvre des Politiques Publiques**

Monsieur le Président,

J'ai l'Honneur de vous écrire pour vous faire part de mes difficultés, à la fois pour obtenir du soutien pour réaliser des Projets de Recherche importants, mais aussi pour **obtenir des explications pour un certain nombre de décisions** prises par les Responsables de mon environnement institutionnel.

Pour être bref, après avoir demandé des motifs circonstanciés directement aux instances de prise de décision, j'ai alerté M. Villani, (Député *En Marche*), puis les membres du Gouvernement M. Mahjoubi et enfin Mme Vidal, qui Dirige mon Ministère de Tutelle (voir pièces jointes). Mes questions concernaient la bonne ou mauvaise foi de nos Institutions Académiques dans la mise en œuvre des Priorités Politiques affichées par l'État, et l'exigence de la fin d'un certain Déni. Vous trouverez aussi joint une version la plus complète possible de mes échanges avec les instances en question pour obtenir des justifications, et **demandeur une attitude conforme à la Définition de leurs Missions.**

Or la réponse du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), par la pièce DGRH A2-1 No 2018-0036, dernière en date, loin d'élucider ces questions, expose :

- D'une part que *"le fait que le CNU n'ait pas donné de suite favorable à [mes] demandes de CRCT présentées au niveau national ne peut conduire à interprétation, eu égard aux possibilités restreintes offertes par les contingents annuels"*. La réponse du MESRI semble suggérer l'opportunité de remplacer un système de tirage au sort un peu absurde par un autre, dans lequel les moyens et promotions seraient octroyés à ceux qui ont les meilleures compétences, en partant du constat que, dans le fonctionnement actuel, **ce sont ceux qui ont le meilleur capital social qui tirent leur épingle du jeu**. Pour ce qui est du caractère significatif de la statistique, le MESRI a l'air d'oublier que ce ne sont pas une, mais trois demandes consécutives qui ont été rejetées, mais aussi que je n'ai pas de réponse pour le rejet de deux demandes au niveau local (voir courrier sans réponse du 09/01/2017).
- D'autre part, s'agissant de mes demandes de délégation au CNRS, **la réponse de mon courrier à Madame Vidal s'appuie sur des éléments factuellement faux** (voir notifications jointe), sur un point qui est au cœur de ma démarche consistant, face à une injonction paradoxale, à demander "pourquoi ?".